

20 minutes (10/04/09)

Les trottoirs et les clous de la discorde

Réunion de la dernière chance, aujourd'hui après une semaine de tension entre les commerçants de la rue Montorgueil (2e) et le maire (Verts), Jacques Boutault. A l'origine de la querelle, les clous posés, lundi matin, pour délimiter les emplacements des terrasses sur les trottoirs. « Certains bistrots s'étalent jusque sur la chaussée. On ne peut plus circuler, et les riverains se plaignent du bruit le soir, assure l'élus. Les abus sont tels qu'on a été obligés de délimiter au sol les emplacements de chaque commerçant. »

Cette décision est mal accueillie chez les restaurateurs, qui jugent les nouvelles terrasses trop petites. « Si je devais respecter la loi, il faudrait que je mette les tables sur les chaises », raille l'un d'entre eux. Certains s'inquiètent déjà des retombées économiques, comme Christophe Teran, gérant des Petits Carreaux : « Je pourrais perdre 40 % de chiffre d'affaires et licencier quatre personnes. » Malgré la menace d'une amende de 750 euros, peu de commerçants ont accepté de rentrer dans les clous. Le président de l'Association des commerçants de la rue Montorgueil, Pierre Liénard, sera reçu, aujourd'hui à 16 h, par le maire. « Je lui dirai qu'à rue exceptionnelle, il faut une réglementation exceptionnelle », explique-t-il. ■